

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

AFFICHÉ LE 27 NOV. 2019

COMITE SYNDICAL

Le mardi 26 novembre 2019 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 4 novembre 2019, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentant Provence Alpes Agglomération,
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération.



Délibération n° D-2019-20

OBJET : Mise en place d'une billetterie pour l'opéra-ballet les Indes galantes

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu la délibération n° D-2019-15 du 1^{er} juillet 2019 relative à l'approbation du prévisionnel de la programmation artistique 2019 – 2020 ;

Vu l'avis favorable de Madame la Payeuse départementale ;

Exposé des motifs –

Dans le cadre de sa programmation artistique 2019 – 2020, le conservatoire organise la diffusion du ballet opéra les Indes galantes aux dates suivantes :

- Le samedi 14 mars 2020 au théâtre Jean le Bleu à Manosque
- Le dimanche 29 mars 2020 au Palais des Congrès à Digne les Bains.

Une billetterie de cinq euros avec gratuité pour les enfants de 12 ans et moins sera mise en place. Pour ce faire, une régie de recettes temporaire sera mise en place dans les deux antennes avec :

- Madame Christine BESSA, régisseuse titulaire pour Manosque
- Elisabeth RESTOUX, régisseuse titulaire pour Digne-les-Bains.

La régie de recettes temporaire sera effective à compter du mardi 7 janvier 2020 et sera clôturée le 29 mars 2020 au soir.

DECIDE –

D'approuver le montant de la billetterie pour l'encaissement des droits d'entrée fixés à 5 euros et gratuité pour les enfants de 12 ans et moins ;

D'approuver la création de deux régies temporaires de recettes avec comme régisseuses titulaires :

- Madame Christine BESSA, régisseuse titulaire pour Manosque
- Madame Elisabeth RESTOUX, régisseuse titulaire pour Digne-les-Bains.

D'approuver l'ouverture des régies temporaires pour la vente des billets à compter du mardi 9 janvier 2020 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait à Digne-les-Bains, le 26 novembre 2019.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



The stamp is circular and contains the following text: 'SYNDICAT MIXTE', 'Conservatoire à Rayonnement Départemental Olivier MESSIAEN', and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. A handwritten signature in red ink is written over the stamp.